



Ville de LOURCHES

Louches, le 6 octobre 2026

Madame Dalila DUWEZ-GUESMIA

Maire de la Ville de LOURCHES

à

Mesdames et Messieurs

**les membres du Conseil Municipal
de la Ville de LOURCHES**

Objet : Conseil Municipal

Réf. : DDG / VP / 2026-10-13_00_cm_convoc

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous saurais gré de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se déroulera

**Mardi 13 octobre 2026 à 18 h
à la Maison de la vie associative et de la citoyenneté**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 2 juillet 2026
- 2) Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire
- 3) Décision Budgétaire Modificative n°1
- 4) Désaffectation et déclassement de l'ancien Collège Voltaire
- 5) Vente de l'ancien Collège Voltaire (modification)
- 6) Rétrocession de la Concession pour caverne n°10 au profit de la Commune
- 7) Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
- 8) Règlement intérieur du Conseil Municipal
- 9) Modification de Droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
- 10) Nouvelle adhésion au SIDEN-SIAN - Comité Syndical du 9 décembre 2025
- 11) Motion relative aux menaces de fermeture du Bureau de Poste de LOURCHES
- 12) Convention de mise à disposition des immeubles appartenant à l'EPF des Hauts de France au profit de la Commune de Louches

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Dalila DUWEZ-GUESMIA
Dalila DUWEZ-GUESMIA